



## Compte-rendu de la réunion Clubs-CODEP 77 du vendredi 13 mars 2015 à Pontault-Combault

15 clubs présents et 3 clubs absents excusés sur 50

### 1 – Commission Jeunes (Michel Braas)

**Critérium départemental Jeunes : le dimanche 29 mars prochain à 8h30- attention au changement d'heure ce jour-là !**

Annoncés : 46 sur route, 24 en VTT, 35 au concours départemental d'éducation routière.

Nota : ce critérium Jeunes aura lieu à Gretz-Tournan en 2016.

### 2 – Commission Formation (Bruno Pernelle)

- Remise à niveau animateurs et initiateurs le 15 février dernier à Verneuil-l'Étang : 12 présents pour 18 prévus.
- Stage animateur programmé les 7 et 8 novembre 2015 à Verneuil-l'Étang : inscription auprès de Bruno Pernelle

### 3 – Commission Sécurité (Bernard Perriot)

Présentation d'un tableau FFCT joint « Accidents 2014 ». Bernard le détaillera sur sa prochaine « fiche sécurité ». Le plus frappant : les accidents les plus nombreux se produisent sur route, en ligne droite, sans défaut apparent d'infrastructure, et sont essentiellement dus à l'inattention.

### 4 – Randonnée des 3 Châteaux le dimanche 12 avril 2015.

- Présentation par Jean-Michel Bocher des circuits vélo (**voir PJ**) : départ de la base de loisirs de Vaires-Torcy de 10 à 12h. Compte tenu de la situation des circuits en milieu urbain, 46 bénévoles sont souhaités. Claude Moreau centralise les inscriptions des bénévoles : **voir tableau en PJ** et sur le site du CODEP.
- Fléchage des circuits le jeudi 10 ou vendredi 11 avril (à définir avec Claude). Il sera réalisé avec des panneaux FFCT amovibles.
- Défléchage : dès la fin de la manifestation. Le parc du château de Rentilly est à rendre à 19h.
- Autre info : âge mini des participants 10 ans.

**L'implication des clubs est nécessaire pour le bon déroulement de cette manifestation.**

### 5 – Toutes à Strasbourg- 5 juin 2016 (Martine Bocher)

Voir PJ qui donne les informations sur l'organisation.

Il est convenu d'une participation seine-et-marnaise maximale de 40 personnes. Cinq féminines peuvent donc encore s'inscrire. L'acompte de 50 € indiqué dans la PJ confirmera toute inscription ; rappel de la date limite : 5 juin 2015.

## 6 – Site (Martine Bocher)

Présentation des évolutions.

Le site est à consulter sans modération. Martine attend des suggestions et des articles afin de l'alimenter.

Pour les sujets traités par ailleurs par la FFCT, il est convenu de créer un lien à partir du site CODEP pour éviter les doublons.

## 7 – Questions- Réponses

Paris- Brest- Paris : Pourquoi ce point n'est-il pas évoqué ?

Sujet abordé dans la revue, dans le calendrier par toutes les épreuves de préparation et de qualification. Les anciens participants sont ouverts à tout conseil.

Jacques Leguay- secrétaire CODEP 77

